

LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FCPE « ARKEON FINANCE »

Paris, le 6 janvier 2020

Madame, Monsieur,

Votre épargne salariale est en tout ou partie investie dans le Fonds Communs de Placements d'Entreprise (FCPE) « ARKEON FINANCE ». A ce titre vous êtes porteur de parts de ce FCPE.

Ce FCPE d'actionnariat salariés, investi en titres de l'entreprise est dédié aux salariés de la société d'ARKEON FINANCE. Cette société est actuellement en liquidation judiciaire depuis le 1^{er} mars 2016.

Du fait de cette situation, le Conseil de Surveillance ne peut plus être réuni, en conséquence, la société de gestion Groupama Asset Management a pris la décision de procéder aux modifications suivantes :

1 L'OPERATION : CHANGEMENT DE DEPOSITAIRE

Orange Bank, le dépositaire actuel de votre FCPE a décidé de cesser cette activité. En conséquence, nous vous informons de notre décision de transférer cette fonction de dépositaire à CACEIS Bank.

Ainsi, à compter du 24 février 2020, le dépositaire du FCPE sera CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert 75013 Paris - France, établissement de crédit agréé par le CECEI (devenu l'ACPR) le 1^{er} avril 2005, en lieu et place d'Orange Bank.

Cette opération de changement de dépositaire en faveur de CACEIS Bank a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 décembre 2019 et prendra effet au 24 février 2020, comme indiqué ci-dessus.

2 LES MODIFICATIONS ENTRAINEES PAR L'OPERATION

- Le profil de risque

Modification du profil rendement/risque : NON

Augmentation du profil rendement/risque : NON

- Augmentation des frais : NON

Groupama Asset Management

Gestionnaire Activement Responsable

Siège social : 25 rue de la ville l'Evêque 75008 Paris – Tél. +33 (0)1 44 56 76 76 – Fax +33 (0)1 56 59 41 89

Société gestion de portefeuille - Agrément GP93-02 du 05/01/93 - Société anonyme au capital de 1 878 910 euros

389 522 152 RCS Paris - Siret 389 522 152 00047 - APE 6630Z

www.groupama-am.com

3 LES ELEMENTS A NE PAS OUBLIER POUR L'INVESTISSEUR

Nous vous invitons à prendre connaissance des nouveaux documents réglementaires du FCPE « ARKEON FINANCE », disponibles sur le site Internet de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT, à compter du 24 février 2020.

Dans le cas où ces modifications ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité **de sortir sans frais, pendant une durée de 30 jours, vos avoirs devenus disponibles ou d'arbitrer sans frais vos avoirs, disponibles vers les FCPE proposés dans vos accords d'épargne salariale.**

Si, au contraire, cette opération vous convient, vous n'avez aucune action à entreprendre.

Si vous n'avez pas d'avis sur cette opération, nous vous invitons dans le prolongement de ces opérations, à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Groupama Asset Management

Gestionnaire Activement Responsable

Siège social : 25 rue de la ville l'Evêque 75008 Paris – Tél. +33 (0)1 44 56 76 76 – Fax +33 (0)1 56 59 41 89

Société gestion de portefeuille - Agrément GP93-02 du 05/01/93 - Société anonyme au capital de 1 878 910 euros

389 522 152 RCS Paris - Siret 389 522 152 00047 - APE 6630Z

www.groupama-am.com

ANNEXE - TABLEAUX RECAPITULATIFS DES MODIFICATIONS

LES ACTEURS

Qualité de l'acteur	Avant l'opération	Après l'opération
Dépositaire	ORANGE BANK	CACEIS BANK

Toutes les autres caractéristiques de votre FCPE demeurent inchangées.